



Commune des Lacs 1

Aného
Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo
1951- 2023

130 B.P. 109 Aného - TOGO
Standard : (+228) 70 52 65 65
www.lacs1.mairie.tg
contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Fàitère
des Communes du TOGO
(F.C.T.)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F.)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT- SBT)

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N° 004 /2026/MATGLAC/RM/PL/CL1/PRMP

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de l'exécution de son budget primitif de l'année 2026, la Mairie des Lacs1 se propose de constituer un répertoire de ses prestataires en vue de la réalisation des prestations en dessous du seuil de passation. Les demandes de renseignements de prix restreintes et les demandes de cotation seront effectuées sur la base de ce répertoire de prestations.

La Mairie des Lacs 1 informe tous les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être dans sa base de données, à introduire un dossier de candidature auprès de ses services dans les catégories d'activités suivantes :

1. Travaux d'assainissement ;
2. Travaux de BTP, d'électricité bâtiment et de plomberie ;
3. Travaux d'entretien et rechargement des rues ;
4. Travaux d'entretien et de réparation de véhicule (garages) ;
5. Nettoyage des rues ;
6. Imprimerie/sérigraphie ;
7. Entretien et réparation de climatiseurs ;
8. Fourniture et entretien de matériels informatiques et micro-informatiques;
9. Fourniture et entretien des matériels et mobiliers de bureau ;
10. Entretien et réparation du matériel de transport et fourniture de matériels roulants et pièces détachées de véhicules ;
11. Acquisition de fournitures et de matériels pédagogiques/didactiques ;
12. Entretien et réparation des feux tricolores ;
13. Fourniture et installation de climatiseurs et brasseurs ;
14. Acquisition de logiciels ;
15. Fourniture et pose des Lampadaires solaires.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une (01) lettre de demande d'agrément ;
- Le(s) nom(s) et prénoms du (des) dirigeants, raison sociale, adresses, téléphones, e-mail ;
- Présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social etc....) ;
- Une (01) copie de la carte d'opérateur économique;
- Une copie de l'attestation de régularité fiscale de l'année en cours ;
- Expérience et qualification dans le domaine choisi (attestation, procès-verbal de réception etc.....) ;
- Le relevé d'identité bancaire ;
- Plan de localisation géographique de l'entreprise/bureau ;
- Des prospectus, brochures ou autres documents de présentation éventuellement.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention suivante : « Demande d'agrément Mairie des Lacs 1, exercice 2026 ».

Le domaine de compétence tel que libellé dans l'avis et qui correspond à celui dans lequel votre structure est spécialisée, sera aussi indiqué sur l'enveloppe.

En cas de spécialisation dans plusieurs domaines, un dossier sera constitué pour chaque domaine.

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **31 mars 2026 à 17 heures** à l'adresse suivante : « **Mairie des Lacs 1, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics** ».

La Mairie des Lacs 1 n'a aucune obligation de consulter tous ceux qui auront répondu à cette manifestation d'intérêt.

Fait à Aného, le 27 JAN 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics


SANVEE Toyi Edoh